

L'écueil de l'accueil au service population... ; interpellation introduite par M. Thierry Balsat, Conseiller communal.

Après avoir fonctionné une semaine en tout et pour tout depuis son acquisition, le système numérique (qui aura coûté la bagatelle de 40.000 euros) installé aux guichets n'est plus opérationnel. Tant les employés communaux que les personnes en attente sont fortement perturbés par cette situation. En effet, si pour les uns, il est incommodant de devoir à chaque fois appeler le prochain no pour les autres il est pénible de devoir deviner quand est arrivé son tour et d' épier les éventuels resquilleurs suscitant en l'état des différents désobligeants pour tout un chacun. Bref une situation inadmissible...

Pourquoi le cette situation perdure-t-elle ? Qu'en est-il de l'installation ? Que compte faire Monsieur l'échevin de tutelle pour remédier à cette situation ?

Un cimetière communal à tombeaux ouverts...Des sépultures saccagées et des pierres tombales vandalisées ; interpellation introduite par M. Thierry Balsat, Conseiller communal.

Lors de la commémoration de l'armistice le 11 novembre dernier au cimetière communal, j'ai pu constater comme bon nombre d'autres visiteurs attentifs de l'état scandaleux dans lequel se trouvent de nombreuses sépultures et autres pierres tombales. J'avais déjà interpellé en début de législature sur le sujet et vous m'aviez répondu que le cimetière allait être rapidement sécurisé. Force est de constater que rien n'a été fait en la matière....

Pouvez-vous me dire quelles mesures vous comptez prendre pour sécuriser le cimetière ? Qui va prendre en charge la rénovation des sépultures et des pierres tombales ?

Fêtes de fin d'année...Le quartier Nord veut aussi en profiter ; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Depuis le début de la législature, à l'entame des fêtes de fin d'année, je sollicite votre attention afin de donner un écho favorable aux besoins notamment des habitants du quartier Nord. En effet, ces derniers s'étonnent tous les ans que leur quartier ne soit pas, lui aussi, intégré dans la décoration festive de leurs rues pendant cette période. Vous ignorez systématiquement l'existence de cette partie de notre commune. Oui, eux aussi aiment faire la fête. Ils aiment aussi les lumières décoratives et eux aussi voudraient un grand sapin de Noël qu'ils promettent de ne pas brûler. Eux aussi aimeraient avoir un petit marché de Noël avec ses petits chalets... Pouvez-vous prévoir dans votre budget de cette année un montant prévisionnel pour la décoration du quartier Nord ?

L'étrange disparition de 725 euros justifiée en non-valeur ; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

En date du 3 octobre dernier, le collège des BGM et Echevins décide de régler à la ponce pilate un dossier dépendant de l'Echevin de la population (encore lui...) dans lequel la responsabilité d'un employé communal officiant aux permis de conduire et carte d'identité était mise en cause. En effet, une somme de 725 euros avait disparu. La personne concernée ayant entre-temps déposé plainte contre la commune, cette dernière a décidé peu après de classer le dossier sans suite, de ne pas donner de sanction à l'employé et donc de mettre cette disparition sur le compte de pertes et profits à charge des contribuables tennoodois...

Où sont passés ces 725 euros ? Une enquête interne a-t-elle été diligentée pour expliquer cette disparition ? Est-il d'usage de mettre en non-valeur des sommes d'argent dont on ne peut justifier l'utilisation ? N'est-ce pas un signal dangereux d'impunité donné par l'Echevin de tutelle ? Quelles sont les mesures prises par l'autorité responsable pour que ce genre de situation n'arrive plus ?

Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.. Ce qui n'est pas interdit doit être autorisé ; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Depuis le début de cette législature, alors que la majorité PS/SPA CDH/CD&V tente de faire croire qu'elle dirige notre commune dans la transparence, vous refusez systématiquement que les interventions des membres du conseil communal puissent être tantôt filmées, tantôt que les conseillers soient photographiés. A chaque fois, vous vous réfugiez derrière l'ordre public pour empêcher que notre conseil soit retransmis auprès de l'opinion publique. Vos prédécesseurs étaient à ce titre bien plus courageux et respectueux de la démocratie. En consultant d'un peu plus près le ROI, dans sa section 1 1 organisant les dispositions en matière de Police des réunions du conseil communal, aucune disposition n'est prévue quant à l'interdiction ni à l'autorisation de filmer ou photographier la séance du conseil communal. Je vous rappelle d'ailleurs en l'espèce que nous sommes tous ici présents des personnes publiques par notre fonction politique et que de manière tacite nous donnons l'autorisation de l'utilisation de notre image. Par conséquent, la prise de sons et d'images lors des séances du conseil communal ainsi que sa reproduction dans les médias, ne peuvent faire l'objet de restrictions ou d'interdictions à moins qu'il ne soit démontré séance tenante que l'ordre public est effectivement troublé sous peine de violation du droit à la liberté d'expression...

Pouvez-vous me dire sur quelle base légale vous interdisez la retransmission des séances du conseil ? Pourquoi le ROI ne fait-il pas référence à cet aspect de la démocratie locale ?

Attribution de subsides communaux sur fond de conflits d'intérêts ... Les copains d'abord ?; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Depuis près d'un mois, j'ai demandé à Monsieur le Secrétaire communal de mettre à ma disposition pour consultation tous les dossiers et pièces justificatives concernant les différentes associations bénéficiant ou qui bénéficieront de subsides, avantages financiers ou locaux communaux. A la date d'envoi de mes interpellations, je n'ai toujours pas eu accès à ces pièces. Si j'ai fait cette demande, c'est précisément comme déjà évoqué par mes collègues de l'opposition et moi-même, ma suspicion de conflits d'intérêts dans le chef de certains responsables associatifs (dont je tairai le nom bien évidemment) qui sont également des responsables dans les services communaux et également pour certain, mandataire politique... Trois associations sont notamment concernées et pour lesquelles assez paradoxalement des gros subsides viennent ou vont prochainement être attribués

Pouvez-vous me dire pourquoi ces trois ASBL qui sont dirigées par deux personnes influentes au sein de la commune et proches du BGM socialiste bénéficient elles de subsides aussi importants et aussi rapidement ?

Politique de lutte contre la présence de mégots de cigarettes sur la voie publique et plus particulièrement à proximité des commerces; interpellation introduite par Mme Dorah Ilunga, Conseillère communale.

Ce Collège a dégagé de gros moyens financiers et humains pour nettoyer et rendre les rues plus propres.

La commune a placé 350 corbeilles publiques qui sont vidées quotidiennement et qui rendent notre commune plus propre.

La commune procède également à des enlèvements d'encombrants à domicile.

La commune dispose d'un parc à conteneurs, de canisites ainsi que de nombreuses bulles à verre.

Vous n'êtes pas sans savoir que dans le monde, 4 300 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues chaque année soit 137 000 mégots par seconde (compteur). En moyenne, il faut 12 ans pour que ces mégots se dégradent complètement. Outre le fait que ces mégots donnent un sentiment d'insécurité, il s'agit d'une vraie plaie pour l'environnement puisque 1 mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau la rendant impropre à la consommation.

J'imagine qu'il est impossible de chiffrer ce que coûte le nettoyage des mégots qui jonchent les rues et les trottoirs parce qu'ils sont évacués en même temps que les autres déchets. Mais il est indéniable que le mauvais comportement de certains fumeurs pèse sur le budget communal.

Pouvez vous me dire :

- Combien de cendriers publics ont été acquis par la commune lors de cette législature ?

D'avance je vous remercie

Investissements en matériel pour la propreté publique depuis 2014; interpellation introduite par Mme Dorah Ilunga, Conseillère communale.

Ce Collège a dégagé de gros moyens financiers et humains pour nettoyer et rendre les rues plus propres.

Sans revenir sur tout ce qui a été fait par la commune en matière de propreté, pouvez-vous me dire quels sont les investissements en matériel qui ont été réalisés pour la propreté publique depuis 2014.

Pouvez-vous me dire quelles sont les projections pour l'année 2018.

D'avance je vous remercie

Evocation de la mémoire des soldats des colonies lors des commémorations du 11 novembre ; interpellation introduite par Mme Dorah Ilunga, Conseillère communale.

Monsieur le Bourgmestre, lors de votre discours devant le monument aux morts du cimetière communal de Saint-Josse, vous avez évoqué avec beaucoup de force et de dignité la mémoire de ces milliers de soldats venant souvent de très loin qui sont morts pour notre patrie dans les différentes guerres qu'a connues la Belgique.

Je tenais à saluer votre initiative. Car c'est, je pense, la première fois qu'un Bourgmestre de notre commune salue la mémoire de ces soldats issus des colonies.

Mes questions sont les suivantes :

Votre initiative salutaire s'inscrit-elle dans un projet plus large de commémoration de la mémoire de ces soldats ?

Si oui, quelles sont les partenaires de ce projet et quel est son objectif ?

D'avance je vous remercie

Diverses actions mises en place par la commune pour lutter contre les violences envers les femmes ; interpellation introduite par Mme Gabriela Mara, Conseillère communale.

La Parlement francophone a mis en place un plan intrafrancophone en réponse aux nombreuses violences subies par les femmes, que ce soit le harcèlement de rue, les violences conjugales ou encore les mutilations génitales féminines.

Pouvez-vous me dire ce que la commune a parallèlement mis en place pour lutter contre les violences faites aux femmes,

D'avance je vous remercie

Journée Place aux Enfant réalisée par la commune; interpellation introduite par Mme Gabriela Mara, Conseillère communale.

Depuis plusieurs années, les enfants de la commune de Saint-Josset-Noode, participent à la journée« Place aux Enfants ».

Pourriez-vous nous donner des éclaircissements sur cet événement et nous rappeler la plus-value sur le plan pédagogique de l'organisation de ce type d'événement ?

D'avance je vous remercie

Remorque pour le Concert Gospel 10e édition « Gospel for Life»; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

En face de la maison communale, une remorque fait la publicité du Concert Gospel 10e édition «Gospel for Life», qui sera organisée dans l'église de Saint-Josse.

Je souhaiterais savoir si une autorisation est nécessaire pour installer cette remorque ?

Celle-ci a été demandée ?

Heures d'ouverture de la maison communale ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

On peut lire sur le site de la commune que "Les guichets de l'Administration communale de Saint-Josse vous accueillent tous les jours ouvrables de 8h30 à 13h (distribution des tickets dès 8h30). Une permanence à l'attention des personnes qui travaillent ou qui n'ont pas d'autre possibilité est ouverte le mardi après-midi de 16h à 18h30. Elle concerne les services Population, Casier judiciaire, État civil et Étrangers."

Dans le passé le mardi après-midi la commune était ouverte jusqu'à 19h00, pourriez-vous nous faire savoir pourquoi avoir changé l'horaire ?

Dans d'autres communes les services de l'urbanisme sont également ouverts en soirée une fois par semaine, pourquoi pas à Saint-Josse ?

Les pieds d'arbres ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal.

Des citoyens de notre commune ont décidé de végétaliser les pieds d'arbres.

Ce projet, soutenu par l'IBGE, visait à sensibiliser les habitants du quartier au jardinage, mais aussi à lutter contre le dépôt de sacs-poubelles au pied des arbres.

La surprise des habitants a été grande, lorsqu'ils ont constaté que la végétation entretenue par ceux-ci avait été arrachée par les personnes en charge de l'entretien des plantations communales. Il est vrai que les plantes choisies avaient un certain air sauvage et il existe une certaine intolérance à la végétation spontanée dans notre société.

La mentalité générale veut que les espaces aient l'air géré. Un arrachage de tout ce qui dépasse semble la meilleure politique.

Il est donc souvent nécessaire de commencer par sensibiliser et former le personnel d'entretien et d'informer ensuite les citoyens et les passants qu'il ne s'agit pas d'un abandon, mais bien d'une remise en question des pratiques.

Le Groupe ECOLO demande qu'une action soit menée pour fournir des plantes aux habitants qui ont vu leurs plantes arrachées. Nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur un entretien plus écologique des pieds d'arbres.

Diefstal van een computer in het gemeentehuis

Vol par effraction à l'hôtel de ville de Saint-Josse

Durant les deux jours fériés du premier & deux Novembre, un ou des individus ont escaladé l'échafaudage, du côté de la rue de Bériot, juste au-dessus du commissariat de police, avant de briser une vitre pour s'introduire dans les locaux du service Population et s'emparer d'un ordinateur et un sceau avec la signature du bourgmestre. Le système d'alarme semblait être hors service à cause des travaux de rénovation de la maison communale.

Questions:

Pourquoi un ordinateur bien précis a-t-il été dérobé ? L'ordinateur volé servait-il à accéder des données privées au sens de la législation sur la protection de la vie privée ? Contenait-il des applications permettant de se connecter à, par exemple, le registre national des personnes physiques ? - L'ordinateur volé contenait-il sur son disque dur des données privées au sens de la législation sur la protection de la vie privée ? Notamment, et sans exclusives, des données liées au paiement de prestations pour les citoyens ? (registre de paiements de documents avec n° bancaires, listes comprenant les données légales du Registre National ? Autre données relevant du traitement de données personnelles ?...) - Le vol de cet ordinateur entre dans la définition des incidents de sécurité repris dans le Règlement général sur la protection des données RGPD, un Règlement Européen entré en vigueur depuis quelques mois et obligatoire à partir de juin prochain. En conséquence est-ce qu'une signalisation de la brèche de sécurité a été faite auprès de la commission Vie Privée ? - Plus généralement la RGPD prévoit la nomination d'un Data Protection Officer. Cette fonction a-t-elle été implémentée au sein de l'administration communale ? La personne désignée a-t-elle reçu les formations nécessaires au bon accomplissement de ses tâches ?

Asbest in de ex-Sheraton ?; interpellatie ingediend door Mevr. Veerle Vandenabeele, Gemeenteraadslid.

De renovatie en herinrichting van het voormalige Sheraton-hotel / toekomstige Rogier Hotel kwam recent op de gemeenteraad. Er was toen sprake van een spoedige heropening na enkele eenvoudige renovatie-ingrepen. We juichen dit allemaal toe, aangezien het zal zorgen voor meer leven op het Rogierplein, en meer inkomsten in de gemeentekas.

Naar aanleiding van het artikel in Bruzz <http://www.bruzz.be/nl/video/acht-voetbalvelden-asbest-heropening-sheraton-roept-vragen-op> heb ik bijkomende vragen :

- Weet u of het klopt dat er in 2014 aan de toenmalige zaakvoerders een voorlopige milieuvergunning toegekend werd om het asbest te verwijderen, en dat in die vergunning sprake was van 38.454 vierkante meter asbest, wat ongeveer gelijkstaat aan 8 voetbalvelden?
- Weet u of het klopt dat uit een rapport van inspectiebedrijf Vinçotte uit 2013 blijkt dat het asbest wijdverspreid is en op zowat alle verdiepingen van het gebouw aanwezig is, in de gebruikte lijm, de verf, de wanden, zelfs tot in de liftschachten en de luchtkoker., en dat er ook sprake is van loskomend asbest, vlokken en stofdeeltjes, die mogelijk gevaarlijk kunnen zijn voor de gezondheid?
- Hebt u zicht op de omvang van de renovatiewerken en kunnen er zich ernstige gezondheidsrisico's te stellen, in de eerste plaats voor de mensen die de 'kleine renovatiewerken' moeten uitvoeren, maar ook voor het latere personeel, de hotelbewoners en de buurtbewoners?